

Sécurité et prévention des risque du BTP

Domaine : Sécurité et protection santé du BTP

Appellations

- Délégué à la sécurité major BTP
- Délégué à la sécurité BTP
- Chef d'unité d'intervention en sécurité BTP
- Délégué à la sécurité junior BTP
- Technicien en sécurité BTP

Accès au métier

Les conditions pour pouvoir postuler / s'orienter vers ce métier Cet emploi/ métier est accessible à partir d'un Brevet de Technicien -BT- ou d'un Brevet de Technicien Supérieur -BTS- dans le secteur du Bâtiment et Travaux Publics -BTP- complété par une expérience professionnelle dans le domaine.

Conditions d'exercice

Environnement et modalités d'exercice de ce métier L'activité de cet emploi/métier s'exerce sur les chantiers pour des services de l'État en relation avec différents intervenants (maître d'ouvrage, architecte, maître d'œuvre, personnel de chantier, inspecteur du travail, ...). Elle implique des déplacements sur les chantiers. Le port d'équipements de protection (casque de chantier, chaussures de sécurité, ...) est requis lors de déplacements sur les chantiers.

Activités de base

Activités quotidiennes fondamentales Effectuer des visites techniques de contrôle sur les chantiers (application des consignes de sécurité, risques professionnels,...) et proposer si nécessaire des axes d'amélioration Etablir et proposer des plans de prévention et de sécurité selon les données (nombre d'entreprises, type de chantiers, risques, ...) Informer et conseiller les intervenants du chantier sur les consignes de sécurité et de protection de la santé Rédiger des comptes rendus d'inspection (recommandations, ...) et les transmettre aux services concernés (entreprises, administrations, ...)

Compétences de base

Compétences quotidiennes fondamentales Droit de l'urbanisme Législation sociale Normes de la construction
Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé-PPSPS Réglementation en Hygiène, Sécurité et
Environnement-HSE Techniques rédactionnelles

Activités spécifiques

Les principales tâches spécifiques liées à ce métier avec les compétences spécifiques nécessaires. Définir ou
participer à la politique de sécurité et de prévention des risques d'une ou plusieurs entreprises Organiser et
animer des sessions de formation en Prévention Hygiène Sécurité (PHS) Réaliser des enquêtes sur les accidents
professionnels pour le compte d'organismes (caisses d'assurances des salariés,...) Compétences spécifiques
associées : Techniques pédagogiques Réaliser un suivi commercial et prospecter de nouveaux clients
Compétences spécifiques associées : Techniques commerciales